



Règlement d'intervention BAFA – BAFD

(Brevet d'aptitude à la Fonction d'Animateur - Brevet d'aptitude à la Fonction de Directeur)

Aide destinée aux habitants du territoire

La demande d'aide doit impérativement être formulée avant le démarrage de la formation (tout stage engagé ou terminé ne fera l'objet d'aucune prise en charge*)

** A titre dérogatoire, les candidats qui ont engagé leur stage théorique avant le vote du règlement pourront bénéficier de l'aide complémentaire pour le stage de perfectionnement*

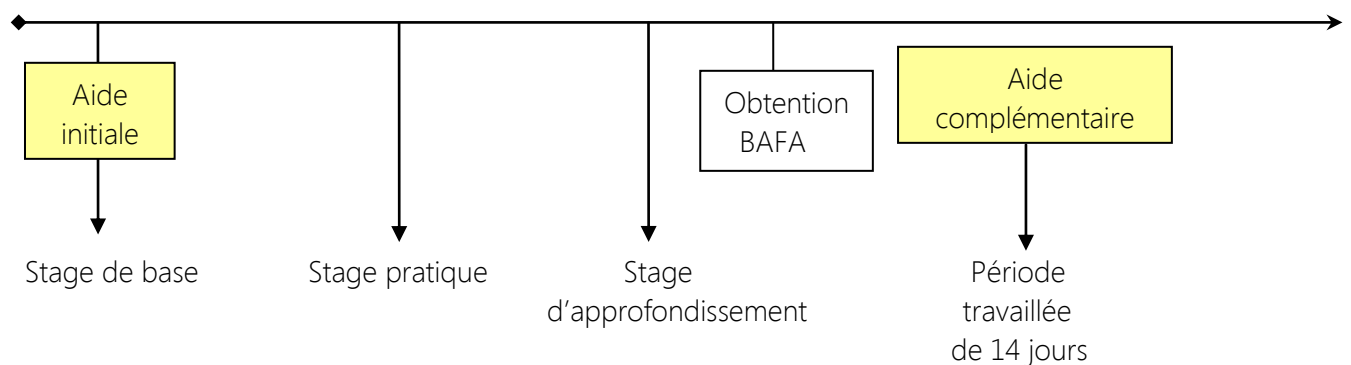
Condition d'obtention d'une aide

- Engager l'ensemble de la formation BAFA ou BAFD
- Etre résidant d'une des 76 Communes de la Communauté Mirecourt Dompaire
- Effectuer son stage pratique d'une durée minimum de 14 jours dans un des Centres de Loisirs de la Communauté de Communes. (Exclusion des accueils périscolaires permanents)
- Pour l'obtention de l'aide complémentaire :
 - Effectuer une période de travail de 14 jours dans un des centres de loisirs de la communauté de communes dans les deux années qui suivent l'obtention du diplôme
 - Avoir obtenu l'aide initiale
 - Ne pas avoir bénéficié des aides Jeunesse et Sports et CAF liées à des conditions de ressources

Quel est le montant des aides ?

Une **aide initiale** de **200 €** versée directement à l'organisme de formation pour la réalisation du stage théorique **BAFA** et de **300 €** pour le **BAFD**.

Une **aide complémentaire** de **150 €** versée au demandeur à l'issue d'une période de 14 jours travaillée en qualité d'animateur diplômé BAFA ou de directeur effectuant son deuxième stage pratique BAFD dans un des centres de la communauté de communes.



Remboursement des aides

- Un candidat qui n'a pas effectué son stage pratique sur la communauté de communes et où qui n'a pas achevé son cursus de formation devra rembourser l'aide initiale. Dans ce cas il n'est pas éligible pour bénéficier de l'aide complémentaire.
- Un candidat qui n'a pas fourni les pièces justificatives à l'issue des stages :
 - Certificats de l'organisme ou des organismes de formation attestant du suivi du stage d'approfondissement
 - Attestation d'exercice d'une période minimum de 14 jours effectifs dans un des centres de loisirs de la Communauté de Communes à l'issue du stage pratique et à l'issue de la deuxième période de travail.

Documents à fournir pour obtenir l'aide initiale :

- Demande d'aide financière
- Questionnaire de motivation
- Nom de l'organisme de formation, les dates et lieux de formation
- Devis établi pour le stage de base
- N° allocataire CAF ou MSA

Documents à fournir pour obtenir l'aide complémentaire

- Facture acquittée du stage de base et la copie des attestations de suivi de stage (base et pratique)
- Attestation employeur d'une durée égale ou supérieure à 14 jours travaillés
- Attestation de non éligibilité de la CAF ou de la MSA pour l'obtention des aides liées à conditions de ressources (Attestation sur l'honneur)

Autres aides possibles :

	<i>Montant</i>	<i>Conditions</i>	<i>Renseignements</i>
Conseil Départemental		Etre titulaire de la carte ZAP88	03 29 29 89 59 ou 03 29 29 89 59 www.vosges.fr mission.jeunes@cg88.fr
CAF		Etre Ressortissant de la CAF	0 810 25 88 10
		Autres aides sous conditions de ressources	www.caf.fr

Liste (non exhaustive) des Organismes de formation BAFA/BAFD proche du territoire :

- Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Vosges 58 route de Neufchâteau 88500 POUSSAY Tél : 03 29 37 41 42 foyers.ruraux88@wanadoo.fr www.foyers-ruraux-vosges.org	- Ligue de l'Enseignement des Vosges / Fédération des Œuvres Laïques 15, rue Général de Reffye 88000 EPINAL Tél. : 03.29.69.64.64 contact@fol-88.com
- Les francas 7 Quartier de la Magdeleine, 88000 Épinal Tél : 03 29 82 48 08 www.francaslca.net	- Familles Rurales Fédération Départementale Des Vosges 141 Rue de Lorraine, 88350, Liffol le Grand Tél : 03 29 06 71 90

STAGE BAFA - BAFD
Demande d'aide financière

Je soussigné(e) (stagiaire),

Nom :

Prénom : Date de naissance :

Adresse :

.....

.....

Numéro de téléphone :

Sollicite une subvention au titre du :

BAFA

Stage théorique : **Date et Lieu de formation**.....

Stage de perfectionnement : **Date et Lieu de formation**.....

BAFD

Stage théorique: **Date et Lieu de formation**.....

Stage de perfectionnement: **Date et Lieu de formation**.....

Et m'engage :

- à effectuer un entretien de motivation auprès de la Communauté de Communes Mirecourt Dompain, Dompain, Dompain,
- à effectuer le stage pratique et une période de 14 jours ouvrés dans un centre de loisirs faisant partie de la Communauté de Communes Mirecourt Dompain, Dompain, Dompain,
- à finaliser l'ensemble de la formation et fournir les attestations de stage théorique, de perfectionnement et de stage pratique.
- à rembourser la Communauté de Communes Mirecourt Dompain si je n'ai pas respecté les engagements mentionnés dans le règlement d'intervention joint.

Date et signature,

NOM, Prénom et signature du stagiaire (pour les candidats majeurs)

NOM, Prénom et Signature du représentant légal (*pour les candidats mineurs*)

Liste des Organismes d'accueils de loisirs sans hébergement

Commune	Période d'ouverture	Contact
DOMPAIRE	2 S en février 2 S en Avril 6 S en été	Mairie de Dompaire Madame Marina Gontansierra 32 Rue Charles Gérôme 88270 DOMPAIRE 06 33 43 15 07
HENNECOURT	1 S en Avril 3 S en été	Association des Castors Madame Nadia BOURBIA 88270 HENNECOURT 06 99 05 32 89
HAROL	1 S en février 1 S en avril 3 S en été	Foyer Rural et FDFR des Vosges Madame Virginie GOUTTE 42 r Gare Longeroye 88270 HAROL 03 29 66 86 19 ou 03 29 37 86 93
MADEGNEY	3 S en été	Groupe Scolaire des Neufs horizons Madame Marie MARCHAL (Maire de St Vallier) 2, Route de Charmes 88450 MADEGNEY 03 29 31 03 53
OELLEVILLE	1 S en février 1 S en avril 1 S en octobre 3 S mi-juillet/début août	Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Vosges 58 route de Neufchâteau 88500 POUSSAY 03 29 37 86 92 Familles Rurales
MIRECOURT		
BAUDRICOURT	1 S en février 1 S en avril 1 S en octobre 3 S en été	Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Vosges – Centre Social L'Arboré- Sens 58 route de Neufchâteau 88500 POUSSAY 03 29 37 86 92
POUSSAY MAZIROT AMBACOURT	1 S en février 1 S en avril 1 S en octobre 3 S en été	Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Vosges – Centre Social L'Arboré- Sens 58 route de Neufchâteau 88500 POUSSAY 03 29 37 86 92
EVAUX ET MENIL	1 S en octobre	Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Vosges 58 route de Neufchâteau 88500 POUSSAY 03 29 37 86 93
SAVIGNY	1 S en avril 3 S en juillet 1 S en octobre	SIVS Ecole Terre de Légendes Route de Gircourt 88130 Savigny 0329380552